

Dossier de préparation

**La lettre ouverte :
un outil citoyen**

du réseau

**INTERRE
ACTIF**
IN-TERRE-ACTIF.COM

**Pour les élèves
de la 4^e et 5^e secondaire**

**Le commerce
équitable**



Table des matières - Dossier textes

Commerce

ÉQUITABLE

- 3 • Les effets réels et inattendus du commerce équitable
- 5 • Commerce équitable : Des dynamiques prometteuses d'équité à l'échelle mondiale
- 6 • Avantages et inconvénients du commerce équitable
- 7 • Le commerce équitable en crise de croissance
- 9 • Interview « Le business du commerce équitable »
- 13 • Glossaire
- 14 • Références
- 15 • Feuilles de notes



Les effets réels, et inattendus, du commerce

ÉQUITABLE

**HUSSON Séverin; PIGAGLIO Rémy;
WAITROP Michel**

**La Croix, no. 39573, mai 2013,
Quotidien national Français d'informations
générales, progressiste et de sensibilité
catholique (411 000 lecteurs) fondé
en 1880. Propriété du groupe Bayard
Presse. Récipiendaire du prix du meilleur
quotidien national par CB news en 2014.**

Alors que s'ouvre la Quinzaine du commerce équitable, « La Croix » s'est penchée sur l'impact réel de ce système d'échange. Il n'est pas toujours à chercher dans le domaine économique.

Consommer équitable, c'est pourtant simple... L'injonction est inscrite en grosses lettres blanches sur l'affiche publicitaire de la Quinzaine du commerce équitable, une série d'événements qui commence aujourd'hui (lire les repères). Simple, peut-être, mais la question principale est surtout de savoir à quoi ça sert. Quelle place ces produits ont-ils prise chez nous, consommateurs des pays du Nord? Et pour quels résultats, à l'autre bout de la chaîne, dans la vie des agriculteurs des pays du Sud? Bref, quel est le vrai bilan du commerce équitable? Voici quelques éléments de réponse.

AU NORD, UNE CONSOMMATION TRÈS FAIBLE, MAIS EN HAUSSE

Il ne faut pas se le cacher, le commerce équitable ne représente guère qu'une goutte d'eau dans les échanges commerciaux internationaux. Selon la Plate-forme pour le commerce équitable (PFCE), le chiffre d'affaires mondial tiré de ce type de produits devrait atteindre entre 5,5 et 6 milliards d'euros en 2012, contre 4,9 milliards un an plus tôt. Même les produits équitables les plus consommés, comme le café, le sucre, les bananes ou le cacao n'atteignent

pas 2 % de part de marché, selon les propres chiffres de **Fairtrade Max Havelaar**, le principal label pour les produits alimentaires.

Il n'empêche, la progression continue, et reprend même avec un certain dynamisme. C'est le cas en France, quatrième marché mondial, en volume.

« Nous avons dépassé, pour la première fois, la barre des 400 millions d'euros de ventes, avec une croissance de 10 % », indique Julie Stoll, déléguée générale de la PFCE. Le résultat est encourageant, après trois années de progression inférieure à 5 %. « La hausse est notamment tirée par la consommation hors domicile, reconnaît Julie Stoll, que ce soit les cantines de municipalités ou la distribution automatique de boissons chaudes. Les gros contrats d'administrations ou d'entreprises publiques pour équiper leurs agents de textile équitable contribuent aussi à cet essor. »

De fait, le rôle prescripteur des hyper et supermarchés est moins important qu'auparavant. « Il est clair que la grande distribution a perdu de l'enthousiasme pour l'équitable, affirme le spécialiste, Olivier Dauvers. Le bio remporte un plus grand succès auprès des clients, car ce type d'achat se double d'un avantage personnel, tandis que l'équitable, lui, relève davantage de l'altruisme. »

Les acteurs du commerce équitable continuent néanmoins de juger essentiel l'engagement de la distribution. Selon Julie Stoll, c'est en grande partie grâce à son rôle qu'une banane sur deux, vendue en Suisse, est équitable ou qu'en Angleterre, la part du thé dépasse les 15 %, alors qu'en France le café, l'un des produits phares, atteint seulement 5 % de parts de marché.



Le **panier moyen équitable** s'en ressent : en 2012, il se montait à 41 euros par consommateur en Suisse, à 34,50 euros au Royaume-Uni... et à 6,40 euros en France. Au début de la semaine, le gouvernement a d'ailleurs annoncé la mise en place d'un plan d'action, doté de 7 millions d'euros sur les trois ans, pour faire remonter ce chiffre.

AU SUD, DE PLUS EN PLUS DE PRODUCTEURS CONCERNÉS

Encore marginale au Nord, la filière équitable l'est aussi au Sud, même si elle prend de l'ampleur. En janvier, Fairtrade International, qui gère le fameux label Max Havelaar, a publié un volumineux bilan de son activité pour l'année 2011.

Il en ressort que 1,24 million de cultivateurs des pays du Sud sont impliqués dans des productions équitables. Comparé à la population agricole mondiale, le chiffre demeure très faible, mais il est en progression constante : + 13 % sur un an.

Géographiquement, ces paysans sont majoritairement implantés en Afrique (663 000 producteurs), loin devant le continent américain (285 400). Par filière, la concentration est presque aussi forte : le sucre et le café sont, de loin, les deux productions les plus représentées, avec respectivement 184 800 et 123 200 millions de tonnes vendues aux conditions équitables (suivent le cacao et le thé). « En réalité, les agriculteurs labellisés produisent beaucoup plus que cela, mais faute de débouchés suffisants au Nord, ils ne vendent, en équitable, qu'une partie de leur récolte », regrette Valérie Hauchart, responsable des relations avec les producteurs pour Max Havelaar France.

Les revenus des ventes sont tout de même nettement orientés à la hausse, avec une pro-

Vous trouverez la définition des mots en caractères gras dans le glossaire à la fin du dossier préparatoire.



gression de 21 % entre 2010 et 2011, à 664 millions d'euros. Quatre filières (café, banane, cacao et fleurs) et dix pays, principalement d'Amérique latine, absorbent 87 % de cette somme.

UN IMPACT ÉCONOMIQUE INATTENDU

Permettre aux petits producteurs de vivre décemment de leur travail : voilà la principale promesse du commerce équitable, celle sur laquelle communiquent les acteurs de la filière. Cet engagement repose sur deux dispositifs. D'abord, un « prix minimum garanti », en dessous duquel les acheteurs équitables s'engagent à ne pas descendre, même si les cours mondiaux s'effondrent. Établi par filière et pour un espace géographique donné (par pays, par région, ou même pour toute la planète dans le cas du cacao), il est censé couvrir les coûts de production et assurer les besoins élémentaires du cultivateur.

En réalité, ce prix est fixé si bas que les cours mondiaux atteignent rarement un tel niveau. « Le prix minimum n'a quasiment pas d'impact, explique Sylvaine Lemeilleur, chercheuse au Cirad.

Au point que certains producteurs se disent qu'ils n'ont plus besoin du commerce équitable ! » En réponse, Marc Blanchard, directeur général de Fairtrade Max Havelaar France, rappelle « que les produits équitables ne sont pas subventionnés et qu'ils sont soumis à la concurrence. On ne peut donc pas fixer le prix minimum trop haut. »

D'autant que le second dispositif, beaucoup moins connu, mais nettement plus efficace, coûte, lui, relativement cher. Il s'agit cette fois, pour l'acheteur équitable, de verser une « prime de développement » non pas au producteur lui-

même, mais à sa coopérative, qui a la liberté de l'utiliser comme elle l'entend. Fixée à environ 10 % de chaque facture, elle se monte pour les 991 organisations concernées, à 61,5 millions d'euros en 2011, selon le rapport Fairtrade Max Havelaar.

Une somme importante, qui permet de mener d'importants projets. Elle est peut-être utilisée pour financer des frais de scolarité ou acheter des livres aux élèves, pour bâtir des écoles ou des dispensaires, ou encore pour équiper les cultivateurs en matériel ou construire des entrepôts... « Il revient à chaque coopérative de décider, rappelle Valérie Hauchart. Schématiquement, dans les pays les plus pauvres, elles ont tendance à pallier les défaillances de l'État, en menant des projets d'infrastructures de santé ou éducatives. Ailleurs, elles préfèrent investir pour améliorer la qualité de la production, de façon à augmenter les prix de vente et donc les revenus individuels des cultivateurs. »

« Ces deux outils sont utiles, analyse Sylvaine Lemeilleur. La prime de développement, en particulier, est d'autant plus intéressante qu'elle sert à la collectivité. Mais beaucoup de coopératives l'utilisent aussi individuellement, en versant des fonds directement aux producteurs par exemple, ce qui rapproche alors l'organisation d'une structure classique, non équitable. »

UN OUTIL EFFICACE DE CONSTRUCTION DÉMOCRATIQUE

Au-delà de ces aspects strictement financiers, le système du commerce équitable a d'abord été imaginé pour renforcer l'autonomie des petits producteurs. Ses promoteurs sont partis du constat que les petits paysans du Sud ne disposaient pas des outils nécessaires pour peser dans les négociations avec des acheteurs plus puissants qu'eux. Qu'ils n'avaient pas les moyens de transformer et valoriser

leurs produits, qu'ils manquaient d'informations sur les prix et les marchés.

Bref, ils ont estimé que pour aider ces agriculteurs à sortir de la pauvreté, il convenait de les inciter à sortir de leur isolement. La constitution de coopératives de producteurs, gérées de manière démocratique, est donc la **pierre angulaire** du système. « Les règles de justice, de transparence et de démocratie sont centrales, confirme Marc Blanchard. Il est essentiel que chaque membre soit associé aux prises de décision, notamment à l'utilisation de la prime de développement. »

La mise en place de telles structures se double d'autres ambitions, inscrites elles aussi, dans le **cahier des charges** du commerce équitable : interdiction du travail des enfants, égalité homme-femme, et lorsqu'il s'agit d'agriculteurs salariés dans de grandes plantations, respect de la liberté syndicale.

Ces objectifs sont particulièrement difficiles à évaluer et ne peuvent être atteints que progressivement. C'est le cas, notamment, du travail des enfants, véritable fléau dans les plantations d'Afrique de l'Ouest. « Ils ont interdiction de travailler quand ils ont moins de 15 ans. Puis, jusqu'à 18 ans, leur travail est limité, explique Sylvaine Lemeilleur. C'est un principe globalement appliqué même s'il demeure très difficile à contrôler. D'ailleurs vouloir interdire totalement ces pratiques, comme certains voudraient le faire, ne me semble pas réaliste. L'objectif, en réalité, c'est que les enfants aillent à l'école, qu'ils travaillent ou pas. » Raison de plus, pour les coopératives, d'utiliser avec clairvoyance, la manne du commerce équitable.

Commerce équitable : Des dynamiques prometteuses d'équité À L'ÉCHELLE MONDIALE

Par Paule Masson
L'Humanité, mai 2014

Journal français indépendant fondé en
1904 et proche du parti communiste
français (50 000 lecteurs)

Entretien réalisé avec Marc Dumier

Pour Marc Dufumier, professeur émérite à l'AgroParisTech et président de la Plate-forme pour le commerce équitable, vaincre la malnutrition et la pauvreté passe par un changement fondamental des règles du commerce mondial.

Q : La Quinzaine du commerce équitable, qui s'achève le 18 mai, est placée cette année sous le signe de l'Europe. Vous mettez en accusation le libre-échange, qui n'est pas si libre que cela en fait...

R : Ne fermons pas les yeux. Aujourd'hui combien de paysannes malgaches qui repiquent leur riz à la main et le récoltent à la faucille se retrouvent ruinées face à la concurrence des riz importés de Thaïlande, d'Europe et des États-Unis? Comment peut-on encore qualifier de libre-échange une situation qui met en compétition sur le marché mondial des gens dont la différence de productivité du travail est de l'ordre de 1 à 200? De

puissantes sociétés multinationales sont parvenues à imposer aux paysans du Sud

qu'ils livrent des produits destinés à l'exportation en renonçant à cultiver des céréales destinées à leur alimentation. Et la nourriture produite en excédent dans les pays du Nord et dans les latifundiums du Brésil et d'Argentine sert de plus en plus à l'alimentation animale ou à la fabrication d'agrocarburants pour abreuver nos voitures.

Q : Quelle mesure selon vous permettrait de freiner cette concurrence faussée?

R : Mettre des **droits de douane** conséquents à l'importation des produits alimentaires par exemple. Ainsi, les producteurs bénéficient de prix plus rémunérateurs et peuvent dégager des revenus suffisants pour épargner et investir dans leurs systèmes productifs, afin de produire par eux-mêmes la nourriture dont leur nation ont besoin. La recette a déjà fait ses preuves, pour nos agricultures, en Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Plus récemment, quand le Cameroun a fini par imposer des droits de douane à l'importation de découpes de nos poulets congelés en 2005 ou quand le Sénégal a établi des **quotas à l'importation** d'oignons en 2011, les effets ont été salutaires pour les paysans. En France, les associations et les entreprises qui vendent, distribuent ou labellisent les produits du commerce équitable oeuvrent dans le même esprit. On ne parviendra à éradiquer la faim et la malnutrition dans le monde qu'en modifiant de fond en comble les règles du commerce international afin de rendre celui-ci plus équitable.

Q : En quoi le commerce équitable est une réponse crédible à la dérégulation des échanges?

R : L'achat de produits issus du commerce équitable a des effets bien plus prometteurs que la seule aide aux paysans et aux artisans du Sud. Des dizaines d'études d'impact réalisées par des chercheurs indépendants ont pu témoigner de l'efficacité de la démarche pour structurer des organi-

sations de producteurs, renforcer leur capacité à accéder à des marchés plus rémunérateurs, mettre en place des techniques de production plus respectueuses de l'environnement et améliorer les conditions de vie des communautés bénéficiaires. Les acteurs du commerce équitable ont d'ailleurs très vite compris que les consommateurs ne consentent à payer un peu plus cher leurs produits (10 % environ) que si la qualité est au rendez-vous. Pour cela, ils ont accompli un véritable travail auprès des paysans afin d'améliorer la qualité. Ils misent bien souvent sur la mise en place de filières de production biologique et de transformation artisanale pour conquérir durablement des marchés plus rémunérateurs. De nombreuses filières de café et chocolat bios et gourmets ont ainsi vu le jour. La prime de développement a souvent servi à améliorer la première transformation des produits.

Q : Mais le commerce équitable représente moins de 0,1 % des échanges mondiaux. Peut-on dans ce cadre le penser comme une alternative?

R : C'est vrai, le poids du commerce équitable est bien trop maigre pour enrayer la faillite paysanne qui sévit dans le monde même si cette goutte d'eau transforme déjà la vie de plus de 2 millions de paysans et d'artisans des pays du Sud.

Son grand mérite est de démontrer concrètement que beaucoup de choses peuvent changer pour les producteurs avec des prix rémunérateurs et stables et que ses effets bénéfiques se répercutent au sein des villages, et bien au-delà. Ces résultats donnent l'espoir de plus en plus concret que demain les règles pourront changer au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres enceintes internationales. Et faire ainsi reculer les inégalités grâce à un commerce plus juste et respectueux de l'homme et de la planète... C'est d'ailleurs notre revendication première! C'est un fait : grâce à la prime de développement et aux prix rémunérateurs garantis, le commerce équitable a amélioré le quotidien des producteurs concernés et, par extension, celui de toute leur communauté. Le concept fait d'ailleurs tache d'huile avec la multiplication d'initiatives dans les pays du Nord, comme dans ceux du Sud, visant à développer des formes innovantes de commerce équitable local! Acheter des produits issus du commerce équitable contribue donc bien à créer localement des dynamiques économiques et sociales prometteuses d'équité à l'échelle mondiale.



AVANTAGE et INCONVÉNIENTS

du commerce équitable

**Équipe d'économie solidaire,
Mai 2011**

Site Internet français spécialisé dans la consommation responsable, la protection de l'environnement et le développement durable. L'Équipe Solidaire est faite de volontaires qui souhaitent partager leurs passions afin de créer un monde meilleur avec le plus grand nombre!

Il est peut-être utile de rappeler d'abord que le commerce équitable est un système d'échange, basé sur l'idée que le commerce classique est injuste, particulièrement entre pays du Nord et pays du Sud, et que les consommateurs des pays du Nord devraient faire preuve de responsabilité, devenant par là même des « consomm'acteurs », en achetant à un prix équitable des produits provenant de petits producteurs du Sud.

Différentes organisations et fédérations existent au niveau mondial afin de coordonner et promouvoir ce commerce. C'est donc également un mouvement social qui, tout en accompagnant la mondialisation, tente de réduire l'écart de développement entre pays pauvres et pays riches. Cet objectif se réalise grâce à un nouveau type de partenariat commercial fondé sur un certain nombre de principes tels que la solidarité, la limitation d'intermédiaires, le juste prix, le label de qualité, la transparence, le respect mutuel, la crédibilité, la valorisation de l'environnement, etc. Cela se traduit essentiellement par un prix minimum garanti au producteur, ainsi qu'une prime de développement. Bien qu'au début ce commerce était presque limité à l'artisanat, il s'est ensuite élargi à d'autres produits, notamment alimentaires.

Comme on peut donc le constater, l'idée de départ est noble et depuis que le système est en place, on assiste effectivement à une amélioration des conditions de vie des producteurs (on cite généralement le chiffre de 1,5 million à travers le monde) qui en profitent pour bénéficier d'assistance technique, pour accéder au crédit, pour se doter de savoir-faire et pour se familia-

riser avec l'exportation. Par ailleurs, la suppression des intermédiaires traditionnels permet de faire en sorte que les surcoûts payés aux producteurs n'aient pas une grande influence sur le prix d'achat fourni par le consommateur.

Ce dernier, enfin, en plus d'avoir cette possibilité de contact quotidien avec d'autres cultures, a toutes les raisons de se satisfaire de produits de qualité (on pense bien sûr aux produits biologiques, dans l'alimentaire), d'autant que la labellisation de produits et de filières par l'intermédiaire d'organismes indépendants (Max Havelaar, Trans Fair, etc.) contribue grandement à améliorer la qualité de ces produits et à les insérer dans les réseaux de grande distribution.

Néanmoins, force est de constater que bien que la notion de commerce équitable remonte aux années 60 du siècle dernier, et malgré une croissance notable ces dernières années (95 % de Français connaissent le commerce équitable en 2009, 42 % ont déclaré avoir acheté des produits « équitables » en 2005), ce système ne concerne aujourd'hui que 0,3 % de la population mondiale qui vit au-dessous du seuil de pauvreté, et ne représente qu'environ 0,01 % des échanges mondiaux. Autant dire une goutte dans l'océan. Par ailleurs, des critiques ont été formulées à l'endroit du commerce équitable, notamment le fait d'axer la production sur

des cultures de production au détriment des **cultures vivrières**, dans le domaine alimentaire, ce qui rendrait les populations du Sud dépendantes des achats du Nord et de ses habitudes de consommation, alors qu'elles pourraient développer et diversifier des cultures locales. On reproche également à la filière de commerce équitable de ne pas assurer au producteur un niveau de rémunération comparable à celui du consommateur, de favoriser une forme de concurrence déloyale envers les produits « non équitables », de provoquer indirectement des dégâts sur l'environnement, d'induire des coûts de commercialisation élevés pour la promotion et la sensibilisation, de courir le risque d'être récupérée par la grande distribution, de ne pas couvrir tous les produits des labels nécessaires (le cas de l'artisanat, par exemple), etc.

C'est pourquoi de plus en plus de voix s'élèvent pour appeler à un commerce plus équitable qui préserverait la philosophie de départ d'une économie solidaire tout en déjouant les risques de basculer dans l'économie marchande régie par la logique de profit. Les organisations équitables devraient coopérer davantage entre elles, s'engager à respecter l'environnement, rechercher d'autres sources de croissance (il n'y a pas que les supermarchés) et établir leur crédibilité en faisant de la qualité du produit leur priorité, sans pour autant négliger l'adoption d'une bonne démarche de marketing. Le transfert et la recherche de débouchés locaux peuvent également constituer une perspective d'avenir pour le commerce équitable.





Le commerce équitable en **CRISE** de croissance

Fabien Deglise
Le Devoir, avril 2009

Le Devoir est un quotidien d'information québécois indépendant, fondé en 1908 par Henri Bourassa, qui s'engage à défendre les idées et les causes qui assureront l'avancement politique, économique, culturel et social de la société québécoise. (40 000 lecteurs)

Selon la sociologue Corinne Gendron, la répartition de la plus-value est généralement la même dans le commerce équitable que dans le modèle d'échange traditionnel.

L'univers du commerce équitable serait-il arrivé à la croisée des chemins? C'est ce qu'expose en tout cas la sociologue montréalaise Corinne Gendron dans un essai critique lancé aujourd'hui. Son constat? Malmenée de tous bords tous côtés, confrontée à ses propres incohérences, cette autre façon de concevoir le commerce international risque désormais de disparaître, estime l'universitaire qui n'appelle à rien de moins qu'une profonde remise en question du mouvement.

De la croissance spectaculaire à la crise identitaire. Plus d'une décennie après le boom du commerce équitable dans les supermarchés du Québec et d'ailleurs, le mouvement, qui s'est développé principalement à l'aide du café, semble être arrivé aujourd'hui à un moment décisif de son existence.

Menacé par des tensions internes - entre les utopistes, les réformistes et les marchands de logos -, mais aussi récupéré de plus en plus par de grandes multinationales, le milieu du commerce équitable commence à cultiver d'étonnantes incohérences qui menaceraient désormais sa survie. À moins d'un changement de cap important, croit l'avocate et sociologue Corinne Gendron, titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), dans un livre critique sur les dérives d'un système et les façons d'y remédier.

Avec *Quel commerce équitable pour demain? (Écosociété)*, coécrit avec Arturo Palma Torres et Véronique Bisailon, Mme Gendron n'y va pas par

quatre chemins: «C'est un appel à la refondation du commerce équitable, a-t-elle indiqué au Devoir la semaine dernière. Il y a urgence et nécessité. Le mouvement a connu une croissance importante dans les dernières années. Mais il ne peut plus vraiment continuer à avancer sans se questionner.»

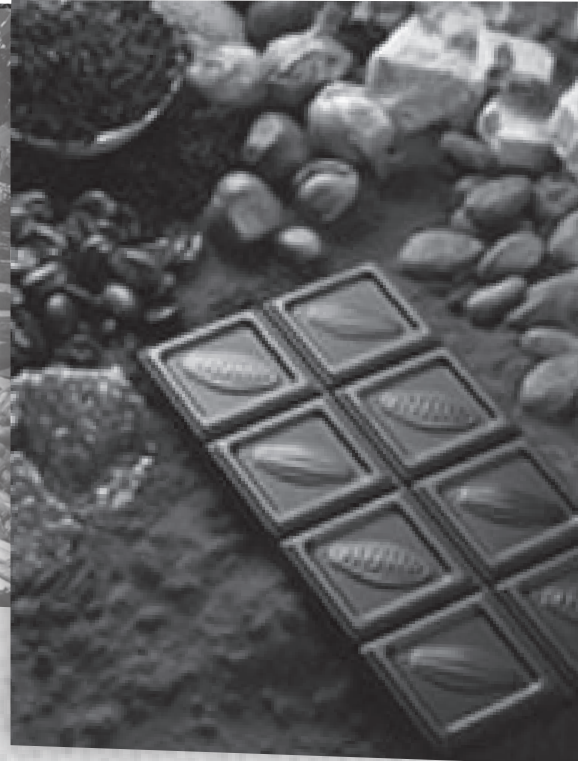
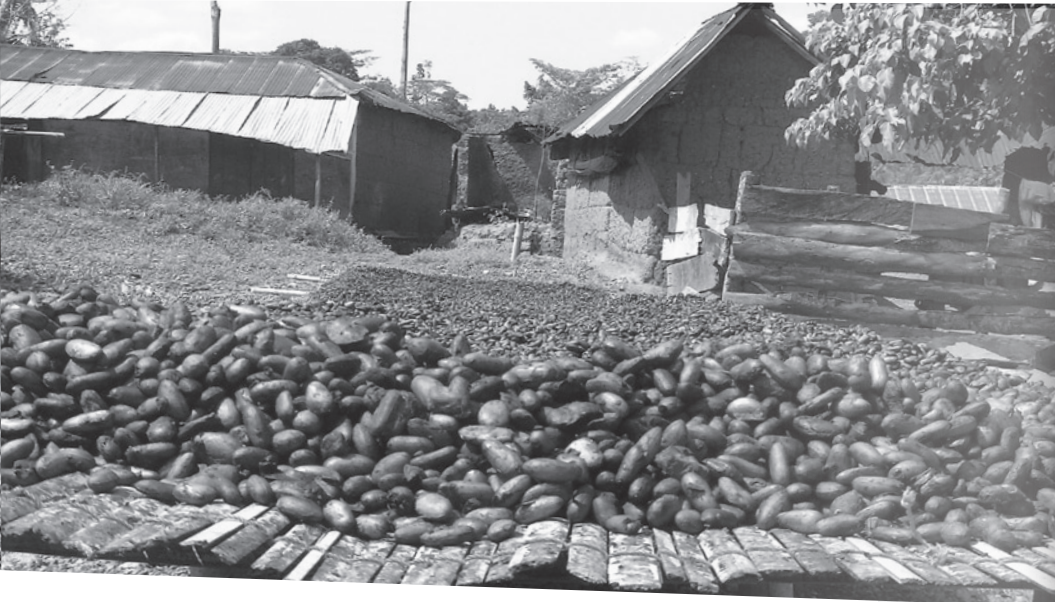
En marge des canaux d'échange traditionnels, l'idée du commerce équitable s'est développée dans les dernières années sur un modèle relativement simple: établir un lien direct entre les consommateurs des pays riches et les producteurs des pays en voie de développement, loin des nombreux intermédiaires imposés par les voies commerciales classiques.

Dans cet idéal équitable, les producteurs de café, de sucre, de cacao, mais aussi de meubles et de pots en terre cuite, organisés en coopératives, se voient garantir des prix d'achat plus élevés pour leurs marchandises. Ils se font offrir des prêts pour soutenir le développement de leurs exploitations agricoles, villages ou infrastructures régionales. À des kilomètres de là, le consommateur du Nord, lui, en donnant un peu plus pour ses aliments de base ou des produits de l'artisanat, a alors l'impression de voter pour le changement, en achetant.

«Oui, les producteurs récupèrent au final plus pour leur travail, dit Mme Gendron. Mais il n'y a pas forcément plus d'équité entre le Nord et le Sud. Sauf quelques cas particuliers, la répartition de la plus-value, elle, ne change pas entre le modèle d'échange traditionnel et équitable», avec à la clef une plus grande quantité de la richesse générée au moment de l'échange, 70 % en moyenne, qui finit dans des coffres du Nord, contre 30 % dans les économies du Sud.

Le déséquilibre est connu. Il est aussi en train d'alimenter la controverse dans l'autre hémisphère où plusieurs acteurs du commerce équitable ayant les mains dans les cacaotiers et caféiers s'indignent de plus en plus face à un modèle trop nordiste à leurs yeux, «ce qui est certainement un paradoxe pour un mouvement qui prétend être au service du sud», résume Mme Gendron.

Secouée du côté des producteurs, qui rêvent de goûter vraiment aux fruits de l'équité, cette solution de rechange au commerce traditionnel fait face à d'autres écueils sur les marchés du Nord, et ce, malgré la popularité des logos de l'équitable et la crédibilité des institutions qui animent ce mouvement de solidarité économique.



«En ce moment, il y a un risque de marchandisation du commerce équitable, résume l'universitaire, mais aussi de récupération du modèle qui pourrait alors ne devenir qu'une simple niche pour des consommateurs.» Un risque accentué d'ailleurs par l'implication récente et de plus en plus remarquée de grandes multinationales pas toujours reconnues pour leur engagement social, comme le célèbre bananier Chiquita ou encore la multinationale de nourriture industrielle Kraft, avec son programme Kraft Cares.

«Il ne faut pas forcément démoniser ces initiatives», souligne Mme Gendron dans son exposé qu'elle juge «lucide et constructif». «Certaines de ces initiatives sont d'ailleurs très intéressantes. Mais il faut garder les yeux ouverts: quand le mouvement pense trop au volume de vente et à la multiplication de l'offre, il oublie un peu sa dimension politique et sociale au profit de son aspect purement commercial», ce qui est à des années-lumière des ambitions premières de ce mouvement né dans les années 60 et dans les milieux coopératifs à saveur religieuse, avec un objectif clair: changer durablement de l'intérieur les règles du commerce international, une tasse de café ou un sachet de sucre à la fois.

«On est dans une époque charnière, poursuit-elle. Pendant longtemps, le commerce équitable a cru à sa pureté, parce qu'il était porté par des gens purs.

Mais même les personnes les mieux intentionnées doivent se poser des questions sur leur mouvement et les institutions qui le portent».

Pour Mme Gendron, ces organismes gagneraient d'ailleurs à s'ouvrir un peu plus à la critique, mais aussi à mieux «capter» la diversité et la pluralité qui coexistent à l'intérieur du courant équitable, où, en l'absence d'un cadre législatif, comme c'est le cas pour les produits biologiques, les projets de commerce équitable sont nombreux, parfois dans la marge, et pas toujours certifiés, faute d'avoir les moyens de le faire. «Mais il ne faut pas nécessairement repousser du revers de la main ces projets, dont plusieurs peuvent être parfois très inspirants», poursuit Mme Gendron.

À en juger par la vigueur des débats existentiels qui actuellement font rage dans l'univers du commerce équitable, la chose semble toutefois plus facile à dire qu'à faire. Mais devant le portrait sombre qu'elle dresse, l'universitaire est catégorique: l'inertie n'est certainement pas la solution à préconiser: «Ça serait fatal au mouvement qui, dans le contexte actuel, fait face à un risque sérieux de disparition», conclut-elle



Le BUSINESS

du commerce équitable

Par **Didier Reynaud**
EKITINFO, janvier 2014

Site Internet français créée en 2009 avec pour objectif d'informer sur le commerce équitable. ekitinfo.org met à disposition de nombreux articles et dossiers en ligne afin d'aider à la compréhension du mouvement équitable mondial.

Interview de Donatien Lemaître, réalisateur du reportage

Donatien Lemaître veut-il nuire au commerce équitable? A-t-il voulu réaliser un reportage à charge contre le commerce équitable comme le pensent certaines organisations de commerce équitable? Nous lui avons posé quelques questions pour mieux le connaître et ses réponses nous montrent qu'il a avant tout souhaité montrer les limites du commerce équitable et dénoncer les acteurs qui profitent du système.

Pourquoi avoir intitulé le reportage « Le business du commerce équitable »?

Ce titre a été choisi en collaboration avec la chaîne après le dernier visionnage du docu-

mentaire. Le mot « business » nous a paru important, car mon enquête m'a principalement permis de constater les dérives de l'industrialisation du commerce équitable : les pratiques de la grande distribution, la certification des grands propriétaires terriens et les partenariats de plus en plus fréquents avec les multinationales de l'alimentaire.

Aviez-vous un a priori sur le commerce équitable avant de faire votre reportage?

Je n'avais pas d'a priori sur le commerce équitable, c'est l'expérience de la chose vue qui est à l'origine de mon projet. J'ai proposé à Arte de réaliser une investigation sur le commerce équitable après avoir effectué un reportage pour Globalmag sur la culture de l'ananas au Costa Rica. Là-bas, la production est contrôlée par des firmes américaines, ce qui pose de gros problèmes sociaux et environnementaux. Je voulais montrer que d'autres démarches existaient et je suis donc allé tourner dans une structure qui détenait plusieurs labels éthiques et équitables. Dans les champs, j'ai rencontré des ouvriers sans papiers pour la plupart nicaraguayens qui se plaignaient de leurs conditions de travail et de vie.

C'est là que je me suis rendu compte qu'il y avait un décalage entre la communication faite en Europe par les acteurs du commerce équitable et la réalité de terrain dans certains pays. Je me suis documenté, j'ai lu de nombreux ouvrages et j'ai interrogé les acteurs de la filière. J'ai rapidement compris qu'au niveau global, le commerce équitable avait beaucoup évolué ces 10 dernières années et qu'il traversait une crise de croissance.

Beaucoup de documentaires traitant du commerce équitable restent focalisés uniquement sur les petits producteurs. Ils nous racontent de belles histoires, mais parlent très peu des autres acteurs de la chaîne : les ouvriers agricoles, la grande distribution, les labels, les grands propriétaires terriens, les multinationales. Mon documentaire s'est donc focalisé sur ces acteurs oubliés de la communication traditionnelle sur le sujet.

Est-ce que c'était difficile d'enquêter sur (CE) le commerce équitable? Avez-vous bénéficié du soutien des organisations de CE pour réaliser le reportage? Où au contraire, ont-elles essayé de vous compliquer la tâche?

Globalement, les organisations de commerce équitable ont accepté de communiquer et de m'ouvrir leurs portes. Au Mexique, je n'ai ren-





contré aucune difficulté pour travailler. Artisans du Monde a appuyé ma demande dès le début. Au Kenya, les autorisations de tournage pour tourner dans les plantations de thé d'Unilever ont été longues à obtenir, mais sur place, personne n'a entravé mon travail. Cependant, j'étais accompagné en permanence par les responsables de la communication et de ce fait, je n'avais pas ma liberté de mouvement. Les choses ont été plus compliquées en République Dominicaine. Chez les petits producteurs de bananes, on ne m'a jamais interdit de filmer, mais j'ai rapidement senti que les travailleurs haïtiens hésitaient à s'exprimer. J'ai donc décidé d'en rencontrer plusieurs au calme et ils m'ont confié qu'ils avaient peur des représailles.

De retour en France, j'ai souhaité interviewer la direction de Flo (l'organisme qui regroupe toutes les associations Max Havelaar) et Flo-Cert (la structure de contrôle du label).

Ma demande d'interviews filmées est restée en souffrance pendant de nombreux mois (de fin octobre 2012 à mi-janvier 2013) malgré mes nombreux courriels et coups de téléphone. La responsable de la communication m'a tout d'abord demandé de lui donner en avance la liste de mes questions, puis, de lui communiquer les **rushes** ou les transcriptions de mes interviews menées en République Dominicaine.

Si j'ai accepté de donner de façon précise les thèmes de mes questions, j'ai refusé de fournir une copie de mes rushes. Une telle communication préalable aurait été totalement contraire au principe de la liberté de la presse.

Il était également prévu que j'interviewe le père Van der Hoff, le cofondateur du label Max Havelaar. Il m'avait donné son accord de principe lors d'une rencontre à Utrecht en juin 2012. À mon retour de République Dominicaine, il a annulé notre rencontre (prévue en décembre) et m'a indiqué que des producteurs de bananes l'avaient mis en garde.

J'ai l'impression d'avoir été traité comme un pestiféré par le label Max Havelaar alors que j'ai seulement fait mon travail de journaliste.

Pourquoi avoir évoqué seulement le café et les bananes?

Mon documentaire n'a pas vocation à être exhaustif sur la filière dans son ensemble. Ce serait d'ailleurs impossible dans une investigation de 80 minutes compte tenu du nombre de produits labellisés aujourd'hui. Le plus

important pour moi, c'était de rentrer dans la complexité des choses et de donner la parole longuement aux personnes interviewées.

J'ai choisi le café, les bananes et le thé, car ces trois produits me permettaient de montrer trois facettes très différentes du commerce équitable.

Pourquoi ne pas avoir présenté les plantations de bananes « conventionnelles » dans votre reportage? Quelles sont les différences par rapport aux plantations « équitables »?

Je n'ai pas comparé les plantations conventionnelles et les plantations équitables dans mon documentaire parce que je pense que le problème n'est pas là et que le grand public connaît déjà bien les principes de base du commerce équitable.

Lors de mon tournage, j'ai voulu savoir s'il existait une différence de traitement entre les ouvriers haïtiens des plantations conventionnelles et ceux des organisations équitables (coopératives de petits producteurs et plantations). Je suis donc allé rencontrer une association de migrants, Asomilin.





J'ai pu constater que les ouvriers travaillant dans le secteur conventionnel vivaient exactement dans les mêmes conditions que leurs collègues « commerce équitable » : tout le monde est installé dans des campements de fortune que l'on appelle là-bas les « bateyes ». Question salaires, les Haïtiens qui travaillent dans des plantations conventionnelles m'ont dit qu'ils recevaient le salaire minimum. Exactement comme les salariés travaillant dans les organisations de petits producteurs. Seules les plantations « fair trade » tenues par des grands propriétaires terriens rémunèrent mieux leurs salariés.

Sur la question des papiers, même constat : généralement, les plantations conventionnelles et les organisations de petits producteurs n'aident pas les Haïtiens à obtenir un passeport et un visa. Seules les plantations « fair trade » sont obligées de leur fournir des papiers, sinon, elles risquent de perdre le label. (...)

Selon vous, qui « s'enrichit vraiment » dans le système du commerce équitable?

Je pense que la petite paysannerie du Sud n'est pas la seule à bénéficier du commerce équitable. La grande distribution, les intermédiaires, les PME ou les multinationales qui vendent ces produits savent que le consommateur est prêt à payer plus cher et certains en profitent pour augmenter leurs marges. Ces abus sont possibles car on ne demande pas à ces acteurs qu'ils soient transparents sur leur politique de marge. Seules des organisations comme Andines ou Artisans du Monde acceptent de décomposer les prix de leurs produits et de dire ce qui revient à chacun.

Dans votre reportage, vous dénoncez les marges plus importantes de la grande distribution sur les cafés issus du commerce équitable. Est-ce que vous pensez que ce constat est généralisable à l'ensemble de la grande distribution? à l'ensemble des produits issus du commerce équitable?

Je me garderai bien de généraliser à partir d'un seul exemple. Ce qui est sûr et certain, c'est que la grande distribution n'est pas transparente sur sa politique de marge concernant les produits équitables. Les labels n'imposent aucune règle en la matière. Par conséquent, des abus sont toujours possibles.

Est-ce le rôle du commerce équitable d'aider les travailleurs? Ou doit-il se limiter aux petits producteurs?

Tout dépend de la manière dont vous définissez le commerce équitable.

Pour les organisations les plus engagées, l'équité doit se faire tout au long de la chaîne, c'est-à-dire du travailleur à la caissière de supermarché.

Les tenants du marché de l'équitable, eux, ont eu pendant de nombreuses années une vision plus restrictive. D'abord les petits producteurs et on verra ensuite pour les travailleurs. Aujourd'hui, les choses sont en train de changer. Le label Max Havelaar est en train de définir une nouvelle stratégie concernant les droits des travailleurs des organisations de petits producteurs. C'est bien là le signe que les ouvriers sans terre ne peuvent plus rester les oubliés du système.

Selon FINE, la coordination qui regroupe les 4 principales fédérations internationales du commerce équitable, « le commerce équitable (...) contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. »

Avez-vous montré votre reportage aux petits producteurs?

J'ai prévenu toutes les organisations avant la diffusion et j'ai envoyé des DVDs au Mexique,





en République Dominicaine et au Kenya. Je me tiens en outre informé des évolutions pour les travailleurs qui ont témoigné de façon anonyme. Les deux ouvriers haïtiens qui racontent anonymement leurs difficultés dans le documentaire n'ont toujours pas de papiers.

Pourquoi avez-vous parlé de « Rainforest Alliance » alors que ce n'est pas un label du commerce équitable?

Pour moi, **Rainforest Alliance** a toute sa place dans ce documentaire, car son projet a de nombreux points communs avec celui du commerce équitable : il s'agit bien de renforcer les petits paysans du Sud, de garantir aux consommateurs que ses aliments sont produits de façon responsable (au niveau environnemental ou social) et d'être une alternative au commerce international conventionnel.

Si Rainforest Alliance ne peut en effet pas être qualifié stricto-sensu de label équitable, c'est parce qu'il ne garantit pas aux petits produc-

teurs un prix plancher en cas de chute des cours et une prime de développement (ce que j'ai d'ailleurs évoqué dans mon commentaire). Aujourd'hui, les experts qualifient Rainforest Alliance ou Utz Kapeh de labels équitables « light », allant même parfois jusqu'à parler de « **fair washing** ». Ils s'accordent aussi pour dire que l'on est passé de l'ère du commerce équitable, à celle du commerce DE l'équitable. En allant tourner dans les plantations de thé d'Unilever au Kenya, j'ai voulu vérifier si ces critiques étaient réellement fondées.

Achetez-vous régulièrement des produits issus du commerce équitable?

Peu importe mes choix de consommateur. Ce qui est important, c'est ma totale indépendance à l'égard des acteurs du commerce équitable. Je ne « roule » pour aucune marque, ni aucun label.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose pour nos Ekinautes?

En France, après la diffusion de mon documentaire, de nombreux communiqués ont été publiés par les acteurs du commerce équitable (même ceux qui n'étaient pas cités). Certains sont agressifs à mon égard, d'autres reconnaissent la pertinence de mon travail.

En Allemagne, Fairtrade Deutschland a assuré pendant plusieurs jours une communication de crise et répondu point par point aux questions soulevées par le documentaire. Les réponses apportées sont intéressantes et auraient trouvé toute leur place dans le documentaire si on avait accepté de me répondre devant une caméra. Je regrette que Fairtrade International (FLO) ait refusé ma demande d'interview filmée. En se murant dans le silence, le label ne pouvait que s'attirer les foudres de ses consommateurs.



GLOSSAIRE

Altruisme :

Ensemble des actes d'un individu qui aide et favorise la survie d'autres individus sans que cela ne lui apporte un quelconque avantage.

Cahier des charges :

Document qui doit être respecté lors de la réalisation d'un projet. du commerce équitable

Cirad :

Centre de recherche français qui répond, avec les pays du Sud, aux enjeux internationaux de l'agriculture et du développement

Cultures vivrières :

Agriculture essentiellement tournée vers l'autoconsommation et l'économie de subsistance. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à être exportée. Elle est en grande partie autoconsommée par les paysans eux-mêmes et la population locale. Bien qu'essentiellement limitée au « tiers monde » ou « pays du Sud », cette forme d'agriculture demeure très importante, représentant environ 20 % de la production alimentaire mondiale

Droits de douane :

Le droit de douane est un impôt prélevé sur une marchandise importée lors de son passage à la frontière. Ces droits peuvent être forfaitaires ou représenter un pourcentage du prix

Euros :

Monnaie de l'union économique et monétaire formée au sein de l'Union européenne ; elle est commune à dix-huit États membres de l'Union européenne. 1 Euro équivalait à 1,42 \$ canadien en date du 6 novembre 2014.

Fairtrade Max Havelaar :

Mouvement international qui regroupe des organismes non gouvernementaux et des représentants de producteurs. Ce mouvement fait partie de l'association internationale Fairtrade Labelling Organizations International (FLO). Selon les pays, ses homologues ont des noms différents : Max Havelaar (France, Suisse, Pays-Bas...), Transfair (Allemagne, États-Unis, Canada), Fairtrade (Royaume-Uni, Irlande...). Max Havelaar n'est pas le nom du fondateur du mouvement, mais le titre d'un roman publié aux Pays-Bas dans les années

1860 qui dénonce la condition du paysan dans les colonies des Indes néerlandaises, son oppression et le silence des autorités coloniales.

Fair washing :

Procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation (entreprise, administration publique, etc) dans le but de se donner une image éthique responsable. La plupart du temps, l'argent est davantage investi en publicité que pour de réelles actions en faveur de la justice sociale ou du développement durable.

Inertie :

Manque d'énergie, d'activité, de réaction.

Quotas à l'importation :

Limitation en volume ou en valeur, à l'importation, de biens et de services, imposée par un gouvernement.

Label :

Étiquette ou marque spéciale créée par un syndicat professionnel ou un organisme parapublic et apposée sur un produit destiné à la vente, pour en certifier l'origine, la qualité et les conditions de fabrication en conformité avec des normes préétablies.

Latifundiums :

Une vaste propriété agricole cultivée de façon extensive, ce qui signifie qu'une culture est pratiquée sur de vastes superficies, avec un rendement faible

Panier équitable moyen :

Valeur monétaire moyenne des achats de produits équitables par les consommateurs par année

Pierre angulaire :

Élément essentiel, fondamental

Rainforest Alliance :

Organisation non-gouvernementale qui œuvre pour conserver la biodiversité et assurer des moyens de subsistance durables aux populations locales.

Rushes :

Les rushes constituent l'ensemble des documents originaux (bobines de film, bandes sons, cassettes vidéo) produits au tournage et issus de la caméra et/ou de l'appareil d'enregistrement sonore. Une partie seulement de ces documents originaux sera utilisée au montage et en postproduction.

Référence des textes

Le Réseau In-Terre-Actif est le secteur jeunesse du Comité de Solidarité/Trois-Rivières. Il peut se définir comme étant une ressource pédagogique au service d'une citoyenneté mondiale. Destiné aux élèves et aux enseignants des niveaux primaire et secondaire de toute la francophonie, le Réseau In-Terre-Actif répond à la demande d'information sur les questions de développement international, mais il touche également les thématiques de la consommation responsable, de l'environnement, des droits humains, de la mondialisation et de la diversité culturelle. Depuis 1997, il a suscité un vif intérêt dans le monde de l'éducation. Récipiendaire en 2011 en collaboration avec le département des arts de l'UQTR du prix Initiative éducation-culture dans le cadre des Grands prix culturels de la ville de Trois-Rivières, le Réseau In-Terre-Actif a gagné, en 2013, le prix Transformation sociale dans le cadre du Gala Chamberland organisé par la Corporation des organismes communautaires de Trois-Rivières. www.in-terre-actif.com

HUSSON Séverin; PIGAGLIO Rémy; WAITROP Michel, « Les effets réels, et inattendus, du commerce équitable », [En ligne], <http://www.la-croix.com/Solidarite/Dans-le-monde/Les-effets-reels-et-inattendus-du-commerce-equitable-2013-05-03-955919>, La croix, 3 Mai 2014.

MASSON, Paul, « Des dynamiques prometteuses d'équité à l'échelle mondiale, Entrevue avec Marc Dufumier », [En ligne], <http://www.humanite.fr/marc-dufumier-des-dynamiques-prometteuses-dequite-lechelle-mondiale-528017>, L'humanité.fr, 13 Mai 2014.

ÉQUIPE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE, « Avantage et inconvénients du commerce équitable », [En ligne], <http://www.economiesolidaire.com/2011/05/12/avantages-et-inconvenients-du-commerce-equitable-critiques-et-perspectives/>, Economiesolidaire.com, 12 Mai 2011.

DEGLISE, Sylvain, « Le commerce équitable en crise de croissance », [En ligne], <http://www.ledevoir.com/societe/consommation/247845/le-commerce-equitable-en-crise-de-croissance>, Le Devoir, 28 Avril 2014.

REYNAUD, Didier, « Interview de Donatien Lemaître, réalisateur du reportage « Le business du commerce équitable » », [En ligne], <http://www.ekitinfo.org/journal/interview-de-donatien-lemaitre-realisateur-du-reportage-le-business-du-commerce-equitable>, Ékitinfo.com, Janvier 2014.



FEUILLES DE NOTES

Pour que vous puissiez tirer profit de cette feuille, notez-y :

Les informations que vous jugez les plus pertinentes sur le sujet ainsi que leurs sources respectives ;

Vos réflexions et vos réactions à certains propos contenus dans les textes.

Des éléments qui vous seront utiles pour vérifier et améliorer la qualité de votre texte (vocabulaire, syntaxe, ponctuation, orthographe d'usage et orthographe grammaticale).

